

**CONSEIL MUNICIPAL**  
de Saint-Maurice-Colombier  
**Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du vendredi 10 juillet 2020**

La séance est ouverte à 20 h 10

		Présent	Absent	Procurations à	Signatures
Le Maire	DEMANGEON Jacques	x			
1 <sup>er</sup> Adjoint	MOREL Olivier	x			
2 <sup>nd</sup> Adjoint	CALLANQUIN Sylvie	x			
	BONOUVRIER Anthony	x			
	CARREY Marie-Claude	x			
	CUCUEL Yoann	x			
	DEMOULIN Bernard	x			
	DI NATALE Pierre	x			
	HAYECK Charles	x			
	KHOUBACHI Fatima	x			
	ORIoT Céline	x			
	PRAT Stéphane		x	Charles HAYECK	
	RUCH Françoise	x			
	TUETÉY Gaël	x			
	VIROT Rémi		x		
<b>TOTAUX</b>		<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	

**Ordre du jour**

- 1 ☞ Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 ☞ Adoption du compte-rendu du conseil du 26/06/2020
- 3 ☞ Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- 4 ☞ Proposition des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs
- 5 ☞ Informations diverses

1°) Céline ORIOT est désignée secrétaire de séance.

2°) **Adoption du compte-rendu du conseil du 26/06/2020**

→ Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil.

3°) **Désignation des délégués pour les élections sénatoriales**

Il est nécessaire de désigner 3 délégués communaux et 3 suppléants en prévision des élections sénatoriales.

**Candidats :**

**MOREL Olivier – DEMANGEON Jacques – KHOUBACHI Fatima – HAYECK Charles – CALLANQUIN Sylvie – CARREY Marie-Claude**

Avec 14 votants, dont 14 suffrages exprimés,

sont élus délégués au 1<sup>er</sup> tour :

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| <b>1. MOREL Olivier</b>     | <b>12 voix</b> |
| <b>2. DEMANGEON Jacques</b> | <b>10 voix</b> |

est élu délégué au 2<sup>ème</sup> tour :

- |                          |               |
|--------------------------|---------------|
| <b>3. HAYECK Charles</b> | <b>9 voix</b> |
|--------------------------|---------------|

sont élus suppléants au 1<sup>er</sup> tour :

- |                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| <b>1. KHOUBACHI Fatima</b>    | <b>7 voix</b> |
| <b>2. CALLANQUIN Sylvie</b>   | <b>5 voix</b> |
| <b>3. CARREY Marie-Claude</b> | <b>2 voix</b> |

4°) **Proposition des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs**

Le Maire explique au Conseil le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs et qu'il est nécessaire de la renouveler.

Cette commission est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission.
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants.

La Commune désigne 24 délégués potentiels, pour choix et nomination ultérieure par la Direction Départementale des Finances Publiques.

**6°) Informations diverses**

↳ **Olivier MOREL** informe le Conseil des résultats du sondage envoyé aux parents d'élèves. Celui-ci a révélé un fort intérêt pour la mise en place du périscolaire le matin dès la rentrée prochaine.

Le dossier est transmis aux FRANCAS pour élaboration d'un devis.

↳ **Renouvellement du véhicule utilitaire communal** : plusieurs devis sont en attente de réception. Le Conseil donne son accord de principe au Maire pour l'achat du véhicule qui aura fait l'objet de la meilleure offre.

↳ **Bulletin Municipal** : les Conseillers sont chargés de la distribution du bulletin dans les boîtes aux lettres.

↳ **Eau d'Echelotte** : nous avons reçu un résultat d'analyse d'eau pour le moins ambigu concernant le hameau d'Echelotte : « Eau conforme aux limites de qualité mais non satisfaisante au regard des références de qualité ». L'arrêté préfectoral de restriction de consommation est maintenu.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.**

**Prochaine réunion de Conseil Municipal à définir.**

Saint-Maurice-Colombier,  
Le 16 juillet 2020

**Le Maire,**  
**Jacques DEMANGEON**



